

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents

Travaux du LOT 3

TRANCHE 1

Compte-rendu de la réunion de chantier 6 juin 2018

Lieu :	Le moulin de Muret, 02210 Muret-et-Crouettes à 09H30
---------------	--

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Lot 3 : MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Exclusé
GERAULT Nicolas	Président du Syndicat			✓
REBEROT Nicolas	1 ^{er} Vice-président du Syndicat			✓
CHAUVET Eric	2 ^{ème} Vice-président du Syndicat	✓		
HUGE Maurice	Président d'honneur du Syndicat			✓
BARBIER Mickael	Mascitti Nino	✓		
SAMIER Jean-Luc	Maire de Launoy	✓		
HUCHET William	Union des syndicats	✓		
MOIRE Pascal	Agence Française pour la Biodiversité	✓		
PROVINI Claude	Riverain	✓		
JARRY Thierry	Riverain			
	Agence de l'eau Seine-Normandie			✓
	Direction Départemental des Territoires de l'Aisne			✓
	Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique			✓

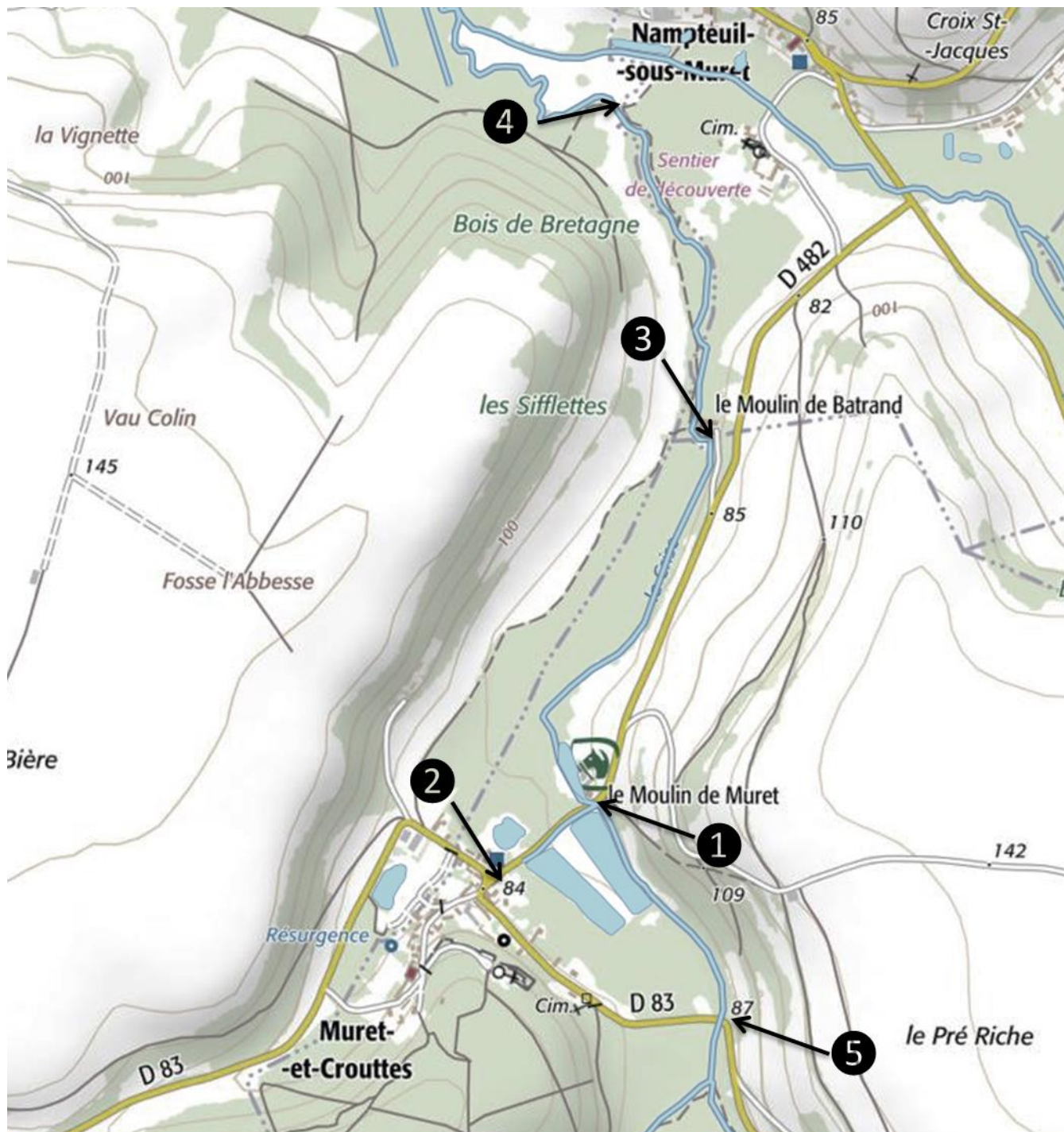
- Cette réunion concerne le suivi de chantier du Lot 3 de la tranche 1 du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise FORETS ET PAYSAGES – (Siège Social : Ferme de la Tour, 59330 BEAUFORT) pour le lot 1 (entretien du

lit et des berges) et MASCITTI NINO (Siège Social : Rue des Bûcherons, 02600 VILLERS-COTTERETS) pour les lots 2 (mise en défens de la rivière) et 3 (restauration du lit et des berges – restauration de la continuité écologique).

SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux d'aménagement et de restauration de la Crise ont débuté le 28 mai 2018 sur la Tranche 1.
- Les travaux engagés sont localisés entre les communes de Muret-et-Crouttes et Nampteuil-sous-Muret.

La carte ci-dessous présente la localisation des aménagements réalisés depuis le début des travaux.



[Localisation des travaux réalisés par l'entreprise MASCITTI NINO pour LOT 3 – Tranche 1 du PPRE de la Crise](#)

Travaux sur le seuil du Moulin de Muret ①

- **Commune** : Muret-et-Crouttes
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : effacement du seuil du Moulin de Muret



[Ouvrage avant travaux \(février 2018\)](#)



[Effacement de l'ouvrage après travaux \(février 2018\)](#)



[Vue aval de l'ouvrage \(mai 2018\)](#)



[Vue amont de l'ouvrage \(mai 2018\)](#)



[Mise en place de 7 micro-seuils](#)



[Création d'une fascine en rive droite en amont de la prise d'eau de l'étang de Muret](#)

DETAIL DES TRAVAUX :

L'ouvrage du moulin de Muret permettait jadis l'alimentation d'un ancien moulin dont les fonctions de l'époque sont abandonnées. Aujourd'hui ce seuil permet d'alimenter 2 étangs appartenant à M. JARRY. Cet ouvrage constitue un réel obstacle pour la continuité écologique et a été classé prioritaire dans le cadre du P.P.R.E de la Crise.

Les travaux consistent à :

- l'effacement complet de l'ouvrage et du système de vannage
- la mise en place d'une série de micro-seuil pour conserver l'alimentation des étangs de M.JARRY
- la création d'une fascine en rive droite en amont immédiat de la route D482
- le talutage en pente douce de la rive gauche sur 10 ml en amont de la prise d'eau de l'étang
- la plantation d'hélophytes sur les banquettes naturellement formées et un ensemencement des berges.

Les travaux ont été effectués en 2 étapes avec tout d'abord l'effacement du seuil au cours du mois de février 2018 pour permettre au cours d'eau de s'équilibrer naturellement. Puis courant mai, les opérations de talutage des berges et mise en place des micro-seuils ont été effectuées.

Un suivi du bon calage des micro-seuils sera réalisé régulièrement au cours de la première année.

Travaux sur le radier du pont de la RD482 ②

- **Commune** : Muret-et-Crouttes
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : mise en œuvre de micro-seuils



[Radier du pont de la D482 \(avant travaux\)](#)



[Ouvrage en mauvais état avec un risque de chute \(avant travaux\)](#)



[Mise en place de 2 micro-seuils](#)



[Création de banquettes sous le pont de la RD482](#)

DETAIL DES TRAVAUX :

Le radier du pont de la RD482 crée une chute d'eau infranchissable pour la faune piscicole durant une bonne partie de l'année. L'aménagement de 2 micro-seuils en aval du radier a donc été préconisé pour réduire la hauteur de chute.

L'ouvrage composé de blocs de pierre a été démolie. Les blocs ont été réutilisés pour renforcer la rive concave. Des banquettes en pierre ont été aménagées sous le pont de la RD482 pour garantir une continuité amont-aval le long de la Crise pour la faune terrestre et semi-aquatique.

Travaux au moulin de Batrand 3

- **Commune** : Nampteuil-sous-Muret
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : création d'une fascine de saule



Berge avant travaux avec la présence de tôles en rive gauche



Mise en place d'une fascine de saule sur 30 ml

DETAIL DES TRAVAUX :

En amont du seuil du Moulin de Batrand, un aménagement de la berge en rive gauche a été préconisé sur 30 ml. L'objectif est de remplacer les tôles servant de protection de berge par une technique de génie végétale (cf. fascine de saule).

En parallèle, en aval du seuil du Moulin de Batrand l'aménagement de 3 micro-seuils est en cours de réalisation pour assurer la continuité piscicole.

Sur ce secteur un projet de rivière de contournement du seuil du Moulin de Batrand pourrait être judicieux afin de connecter la Crise sur un linéaire de plus de 10 km entre la cascade de Launoy et le seuil du moulin d'Ecuiry.

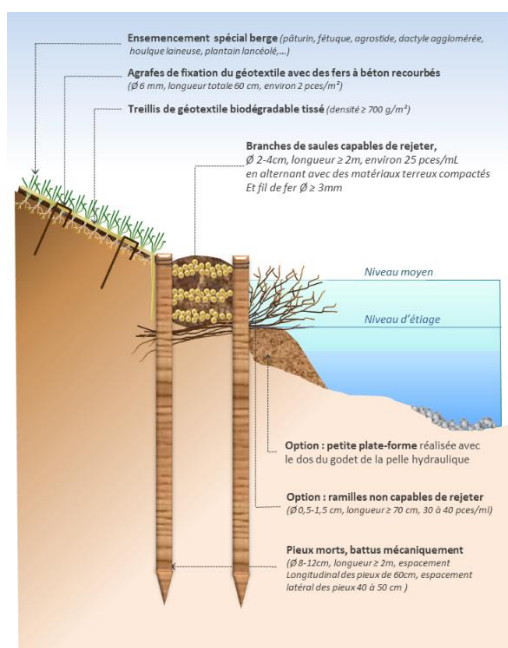


Schéma d'une fascine de saule

Passerelle Pédagogique 4

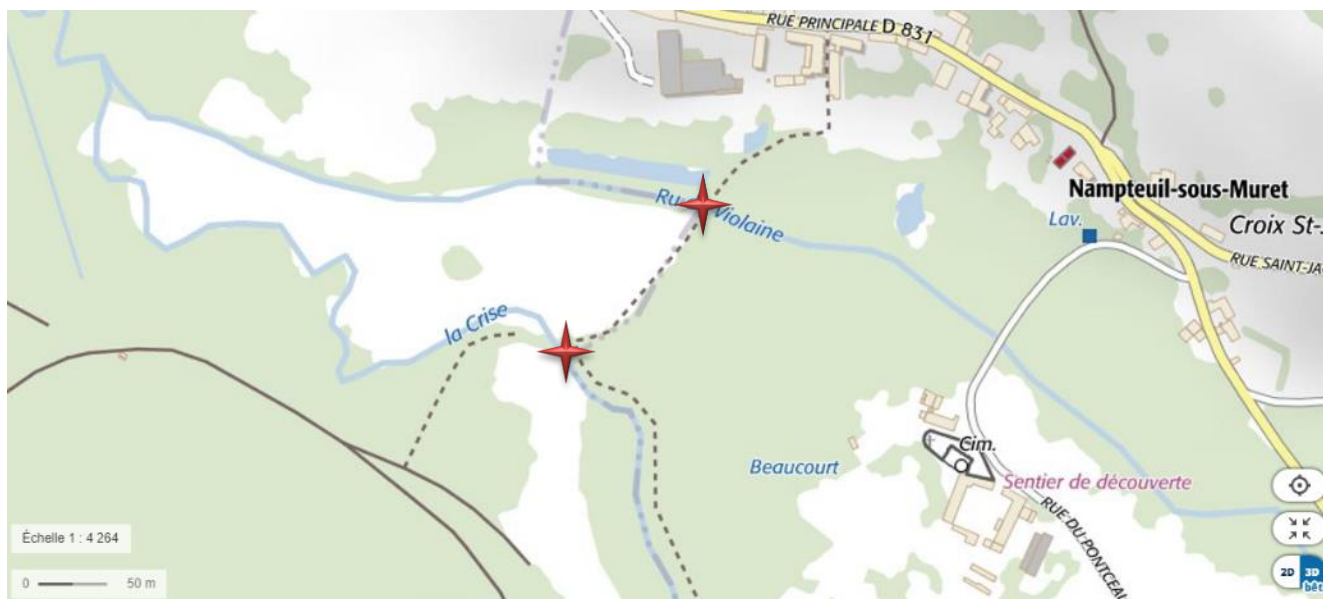
- **Commune** : Nampteuil-sous-Muret
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : mise en place d'une passerelle



[Mise en place d'une passerelle pour le parcours pédagogique](#)

DETAIL DES TRAVAUX :

La commune de Nampteuil-sous-Muret en partenariat avec le Conseil Général a réalisé un sentier pédagogique sur environ 5 km pour valoriser 5 milieux naturels de la Vallée de la Crise. Dans cette même optique et pour assurer la sécurité du site, 2 passerelles seront installées sur le parcours. Actuellement une passerelle a déjà pu être mise en place sur la Crise. La deuxième passerelle sera réalisée prochainement au passage du ru de Violaine.



[Emplacement des passerelles](#)

À REALISER :

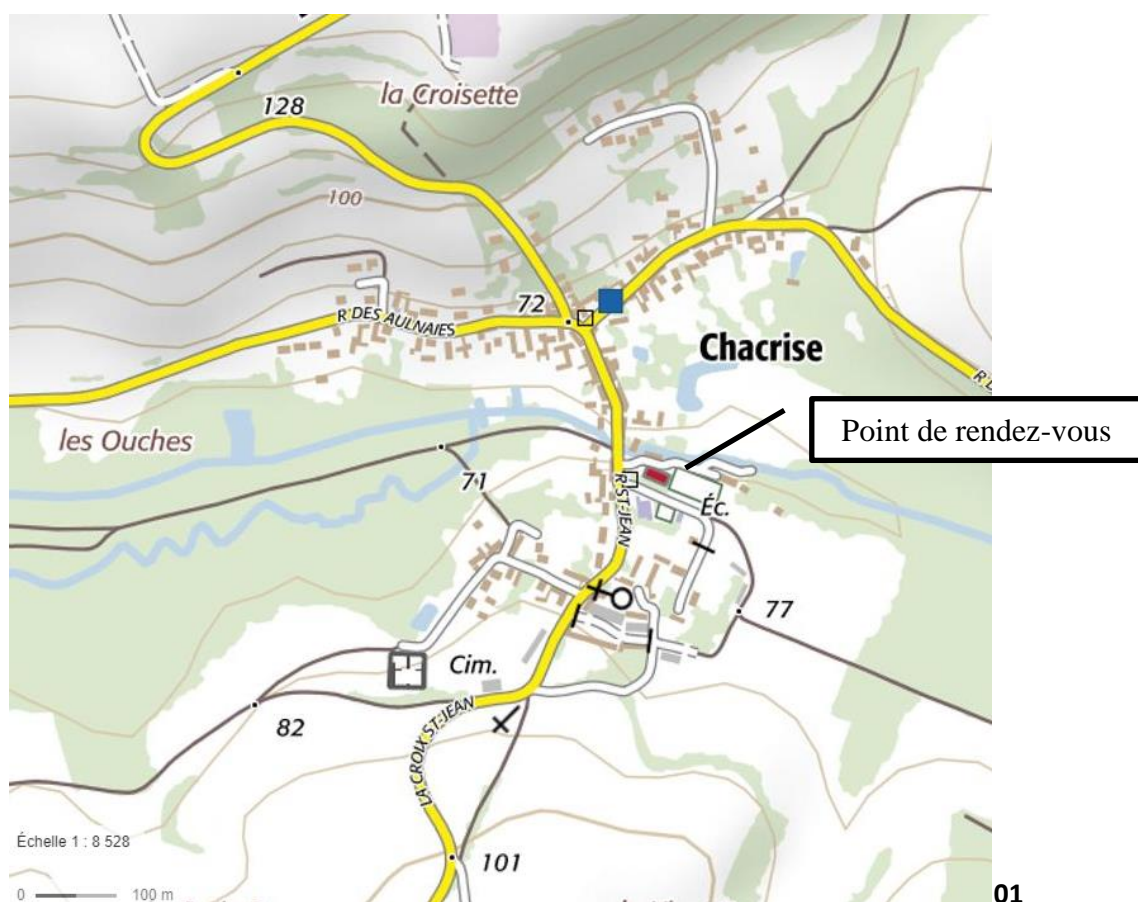
- En ce qui concerne la Tranche 1 du P.P.R.E de la Crise, un micro-seuil reste à réaliser en aval du radier de pont de la RD83 pour diminuer la hauteur de chute d'eau (figure 5).
- Pour la suite du chantier l'entreprise MASCITTI Nino va réaliser les aménagements prévus dans le cadre de la Tranche 2 du P.P.R.E entre les communes de Chacrise et Septmonts. Ces travaux vous seront présentés lors de la prochaine réunion de chantier.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien et de restauration de la Crise et de ses affluents, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :
 - M. William HUCHET / Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74 – 06.07.71.26.60
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier se déroulera **le mardi 19 juin 2018 à 9h30, place de la mairie 02200 Chacrise.**



Le service technique,